

Carla Del Ponte va être remplacée à Arusha

Reuters

Mis en ligne le 29/07/2003

Kofi Annan décide de scinder les fonctions de procureur au TPI.

Le secrétaire général des Nations unies a décidé de remplacer Carla Del Ponte comme procureur général du Tribunal pénal international pour le Rwanda, a-t-on appris mardi de source diplomatique.

Carla Del Ponte est actuellement procureur à la fois pour le tribunal du Rwanda, installé à Arusha, en Tanzanie et pour le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le TPIY, situé à La Haye, aux Pays-Bas et chargé notamment de juger l'ex-président Milosevic.

Annan devrait envoyer une lettre au Conseil de sécurité des Nations unies pour proposer que les deux fonctions soient scindées. Les deux mandats de quatre ans de Carla Del Ponte s'achèvent en septembre 2003 et peuvent être renouvelés.

Au Rwanda, le procureur général de la Cour suprême de Kigali, Gerald Gahima, a accusé Carla Del Ponte de passer plus de temps à La Haye qu'à Arusha. «Il nous faut quelqu'un qui consacre le temps nécessaire aux affaires du tribunal. Le Rwanda ne mérite pas une justice de deuxième ordre», a-t-il déclaré à la presse mardi.

Del Ponte a été informée de la décision de Kofi Annan durant une entretien avec le secrétaire général lundi à New York, ont dit des diplomates en précisant qu'elle n'avait pas menacé de démissionner pour protester.

La recommandation de Kofi Annan doit être approuvée par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Le tribunal pour le Rwanda dispose de 16 juges et d'un personnel de plus de 800 personnes. Il a été créé en 1995 afin de juger les principaux acteurs du génocide de 1994, qui a fait 800.000 victimes. Ces dernières années, le gouvernement rwandais à dominante tutsie a fait campagne contre Carla Del Ponte en refusant de coopérer avec le tribunal depuis qu'elle a annoncé son intention d'enquêter sur les exactions commises par l'armée à majorité tutsie.

© La Libre Belgique 2003